

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 14 AVRIL 2014
COMMUNE DE PERNES-LES-FONTAINES

Nombre de conseillers en exercice : 33

Secrétaire de séance : Nancy GONTIER

Questions	Présents	Absents ayant donné procuration	Absents et non excusés	Absente excusée non représentée	Votants
1 à 10 Question diverse	31	2	0	0	33
Pouvoirs : Madame Sabine CHAUVET (procuration à Monsieur le Maire), Madame Martine NICOLAS (procuration à Monsieur IGOULEN).					

N°	Intitulé de la délibération	Vote
1	Compte rendu des décisions municipales	Pris acte
2	Délégations d'attributions du Conseil Municipal au Maire	délégations 1 à 14 à l'unanimité délégation 15 29 voix pour et 4 abstentions délégations 16 à 17 à l'unanimité délégations 18 29 voix pour et 4 contre délégations 20 à 24 à l'unanimité
3	Détermination du montant des indemnités de fonctions des élus	29 voix pour et 4 contre
4	Création de la Commission Municipale des Finances	à l'unanimité

5	Désignation des délégués du Conseil Municipal devant siéger au sein des organismes extérieurs	<p>Syndicat Mixte du Bassin des Sorgues : à l'unanimité</p> <p>Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière : 29 voix pour et 4 abstentions</p> <p>Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux : 29 voix pour et 4 contre</p> <p>Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Nesque : 29 voix pour et 4 contre</p> <p>Conseil d'Administration du Collège Charles Doche : à l'unanimité</p> <p>Conseil d'Administration du Centre de Loisirs et de Culture à l'unanimité</p> <p>Conseil d'Administration de la Mission Locale : à l'unanimité</p> <p>Organisme de Gestion de l'Ecole Catholique d'Enseignement : à l'unanimité</p>
6	Désignation des délégués du Conseil Municipal devant siéger au sein des organismes extérieurs	à la majorité
7	Désignation des membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Exploitation du Service Public d'Assainissement Non Collectif	29 voix pour et 4 contre
8	Désignation des membres du Conseil Municipal devant siéger au Conseil d'Exploitation du Service Public Administratif de l'Office de Tourisme	29 voix pour et 4 contre
9	Modification des statuts du Syndicat Mixte des Eaux de la Région Rhône Ventoux	à l'unanimité
10	Institution de la demande de déclaration préalable pour les travaux de ravalement	à l'unanimité
Question diverse	Motion à l'attention du Syndicat Rhône Ventoux pour l'arrêt des raccordements à la station d'épuration de Saint Didier et suspension de la facturation de l'assainissement pour les habitants du Quartier de Saint Philippe tant que celle-ci ne fonctionne pas correctement	à l'unanimité

Fait à Pernes-les-Fontaines, le 15 Avril 2014